



## Nouvelle année, nouvelles perspectives. Le bilan de compétences est votre allié!

Que vous envisagiez une réorientation ou simplement de faire le point sur votre carrière, le bilan de compétences vous aide à clarifier vos objectifs.

### Pourquoi?

Il permet d'**analyser vos compétences** professionnelles et personnelles, d'évaluer vos aptitudes et motivations, pour **construire un projet professionnel** adapté.

### Pour qui?

Toute personne active (salarié statutaire, en CDI, en CDD, etc.), sans condition d'âge ni d'ancienneté.

### Par qui?

Des professionnels spécialisés, externes à votre entreprise, issus des Centres Interinstitutionnels de Bilan de Compétences (CIBC).

### Comment cela se passe-t-il?

Le bilan **dure jusqu'à 24 heures**, réparties sur plusieurs semaines.

Il comprend :

- Une phase préliminaire pour analyser vos besoins
- Une phase d'investigation pour élaborer votre projet et explorer des alternatives
- Une phase de conclusion avec **synthèse** et recensement des conditions de mise en œuvre du projet, une formation par exemple.



Un suivi peut être proposé.

Les résultats sont **confidentiels** et **vous appartiennent**. Ils peuvent être partagés avec votre employeur, dans le cadre d'un bilan de son initiative, si la convention le prévoit.



**Votre rémunération est maintenue** pendant votre bilan de compétences.

## Comment l'initier?

Deux cas :

- **À votre initiative** : financement via votre **Compte Personnel de Formation** (CPF) ou autofinancement. Le bilan peut se dérouler hors temps de travail (sans devoir en informer l'employeur) ou sur temps de travail (avec son accord préalable).
- **À l'initiative de l'employeur** : dans le cadre du plan de développement des compétences. Votre accord est requis et une **convention écrite** est obligatoire. Vous avez 10 jours pour signer la convention : votre absence de réponse vaut refus.

## Besoin d'aide ?

Un **Conseiller en Evolution Professionnelle** (CEP) peut vous accompagner : c'est un service gratuit, neutre et confidentiel. Cliquez [ici](#) pour trouver un CEP près de chez vous.

Pour en savoir plus, contactez votre représentant FO.

